

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
Le lundi 8 avril 2024 à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2024
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE
6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES
 - 6.1 Commémoration de la Journée nationale des Patriotes
 - 6.2 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 5 avril 2024
 - 6.3 Nomination d'un directeur administratif du service de sécurité incendie
 - 6.4 Modification de la composition d'un comité - CDSE
 - 6.5 Appui à la Corporation de développement socio-économique de Stoke - Programme Au cœur de votre collectivité par la Promutuel Assurance Chaudière-Appalaches
 - 6.6 Achat de publicité dans le cadre de la semaine de la sécurité civile
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)
 - 8.1 Octroi d'un mandat d'étude géotechnique - Ponceau du 13e rang
 - 8.2 Autorisation d'appel d'offre publique pour la reconstruction d'un ponceau dans le 13e rang
9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
 - 9.1 Adoption du Règlement numéro 618 concernant l'utilisation de pesticides
10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION
 - 11.1 Embauches au camp de jour
 - 11.2 Allocation d'un budget dans le cadre de la Fête nationale et d'un événement automnal 2024
12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE
13. VARIA
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, le lundi 8 avril 2024 à 19h00. Sont présents le maire Luc Cayer, les conseillères et conseillers Mélissa Théberge, Denis Pagé, Steeves Mathieu, Lucie Gauthier, Daniel Dodier, Yannick Bédard.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par le maire Luc Cayer et Jonathan Lemaire, greffier-trésorier adjoint, est également présent et agit comme secrétaire. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 19 h 00

Résolution
2024-04-068

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-069

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2024

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 11 mars 2024 avec dispense de lecture, copies de celui-ci ayant dûment été distribuées à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4 personnes assistent à la séance. Deux questions sont posées concernant les sujets suivants :

1. Un citoyen demande si la résolution concernant l'appel d'offres publiques pour les travaux de ponceau dans le 13^e rang signifie que les travaux seront réalisés bientôt.
2. Le citoyen, en formulant sa question concernant un projet de construction, s'aperçoit que c'est une question personnelle et qu'il n'a pas à passer en séance du conseil. Il est convenu qu'il discutera avec le directeur des services municipaux à la clôture de la séance.

5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le greffier-trésorier adjoint dépose le rapport de correspondance reçue entre le 1er mars et le 28 mars 2024. La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture (sur demande par courriel).

6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

Résolution
2024-04-070

6.1 Commémoration de la Journée nationale des Patriotes

ATTENDU QUE la Journée nationale des Patriotes est un jour férié et chômé au Québec depuis mai 2003;

ATTENDU QUE cette journée vise à souligner l'importance de la lutte des Patriotes de 1837 - 1838 pour la reconnaissance de leur nation, pour la liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis Pagé

DE commémorer la Journée nationale des Patriotes du 20 mai en hissant le drapeau des Patriotes à l'Hôtel de ville du 17 au 21 mai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-071

6.2 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 5 avril 2024

Il est proposé par le conseiller Yannick Bédard :

DE déposer la liste des déboursés au 5 avril 2024 au montant de 466 085,45 \$;

ET D'accepter le paiement des opérations courantes au montant de 76 786,11 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-072

6.3 Nomination d'un directeur administratif du service de sécurité incendie

ATTENDU QUE pour respecter les recommandations de l'analyse organisationnelle du service de sécurité incendie il est requis d'embaucher un directeur administratif du service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'au terme du processus, le comité de sélection recommande la nomination de monsieur François Martin pour ce poste;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

D'entériner la recommandation du comité de sélection et de mandater le directeur des services municipaux et greffier trésorier-adjoint Jonathan Lemaire et la conseillère Lucie Gauthier pour la négociation du contrat de travail d'une durée d'un an;

ET D'autoriser le directeur des services municipaux et greffier-trésorier adjoint Jonathan Lemaire et le maire Luc Cayer à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-073

6.4 Modification de la composition d'un comité - CDSE

ATTENDU le dépôt de la composition des comités et des responsables de dossiers pour l'année 2024 en date du 11 décembre 2023;

ATTENDU la démission de monsieur Daniel Dodier à titre de co-responsable du dossier CDSE;

ATTENDU la demande de la CDSE de nommer un nouvel élu afin de remplacer monsieur Dodier à la suite de son départ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite fournir qu'un seul élu afin de siéger sur ce comité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

D'informer la CDSE qu'à la suite de la démission de monsieur Daniel Dodier à titre de co-responsable du dossier, un seul élu siégera sur ce comité à titre de représentant pour la Municipalité et que monsieur Dodier ne sera donc pas remplacé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-074

6.5 Appui à la Corporation de développement socio-économique de Stoke - Programme Au coeur de votre collectivité par la Promutuel Assurance Chaudière-Appalaches

ATTENDU la demande d'aide financière déposée par la Corporation de développement socio-économique de Stoke (CDSE) au programme *Au coeur de votre collectivité* présenté par la Promutuel Assurance Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE la demande vise à financer la bonification du sentier multifonctionnel et l'ajout d'une Halte Cyclo-rencontre au parc 3R.

ATTENDU QUE cette halte et l'ajout de mètres linéaires au sentier assureront de nouveaux services aux citoyens et citoyennes de Stoke tout en améliorant leur qualité de vie, bonifieront des services en place et favoriseront l'inclusion sociale;

ATTENDU QUE les nouvelles infrastructures en place après le projet seront remises à la Municipalité de Stoke en même temps que la piste à rouleau et le sentier multifonctionnel.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge

D'appuyer la demande d'aide financière de la CDSE au programme *Au coeur de votre collectivité* présenté par la Promutuel Assurance Chaudière-Appalaches pour la mise en place d'une Halte Cyclo-rencontre et la bonification du sentier multifonctionnel au parc 3R.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-075

6.6 Achat de publicité dans le cadre de la semaine de la sécurité civile

ATTENDU la semaine de la sécurité civile se tenant du 5 au 11 mai 2024;

ATTENDU l'offre du journal l'Étincelle afin d'y publier un article tenant sur le sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yannick Bédard

D'acheter un quart de page en couleur afin de publier un article tenant sur le sujet dans le journal l'Étincelle au coût de 429 \$ avant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)

Résolution
2024-04-076

8.1 Octroi d'un mandat d'étude géotechnique - Ponceau du 13e rang

ATTENDU QUE la Municipalité, via la Fédération québécoise des municipalités (FQM), a procédé à une demande de prix pour la réalisation d'un mandat d'étude géotechnique dans le cadre de la reconstruction du ponceau arraché lors de pluies diluviennes en juin 2023;

ATTENDU QU'au terme de la démarche, trois (3) soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE la FQM a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis seront prélevés à même l'emprunt parapluie visant à nous protéger des changements climatiques (Règlement 612);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'accorder le contrat pour la réalisation du mandat d'étude géotechnique dans le cadre de la reconstruction du ponceau dans le 13e rang à la firme EXP inc au montant de 14 815 \$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission déposée le 28 mars 2024;

D'affecter l'emprunt parapluie (Règlement 612) visant à nous protéger des changements climatiques pour le paiement des sommes requises;

ET D'autoriser la directrice générale greffière-trésorière Anne Turcotte, le directeur des services municipaux et greffier-trésorier adjoint Jonathan Lemaire et le maire Luc Cayer à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-077

8.2 Autorisation d'appel d'offre publique pour la reconstruction d'un ponceau dans le 13e rang

ATTENDU QU'un ponceau a été arraché lors de pluies diluviennes survenues en juin 2023 dans le 13e rang de Stoke;

ATTENDU QUE la Municipalité doit reconstruire ce ponceau afin d'assurer le lien d'un bout à l'autre de la portion publique du rang;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à un appel d'offre public pour la reconstruction du ponceau, et ce, dès que les plans et devis seront complétés;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

DE lancer un appel d'offres public pour la reconstruction du ponceau arraché dans le 13e rang, et ce, dès que les documents d'appel d'offres seront complétés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résolution
2024-04-078

9.1 Adoption du Règlement numéro 618 concernant l'utilisation de pesticides

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir, en vertu du paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 4 et de l'article 19 et 85 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c. C-47.1), la Municipalité a compétence en matière d'environnement et de bien-être général de sa population;

ATTENDU QUE les pesticides sont des produits nocifs et qu'il importe, d'une part, de prendre les mesures nécessaires afin de limiter leur usage et, d'autre part, lorsqu'il est essentiel de les utiliser, qu'ils le soient dans le respect de la santé et de l'environnement;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné le 22 janvier 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier

D'adopter le *Règlement numéro 618 concernant l'utilisation de pesticides* dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION

Résolution
2024-04-079

11.1 Embauches au camp de jour

ATTENDU la vacance de certains postes d'animateur et d'aide animateur de camp de jour pour 2024;

ATTENDU les besoins de la Municipalité en matière de ressources humaines afin d'assurer un service complet aux parents stokois;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis Pagé

D'embaucher les animatrices et animateurs Mélodie Bolduc, Maïka Gagnon, Étienne Bourgeois, Maxime Boulianne, Manyx Carrier-Provencher, Laurent Bourgeault;

D'embaucher les aides-animatrices et aides-animateurs Nicolas Scalabrini, Damien Verreault et Anaëlle Dion-Charbonneau;

ET DE déterminer les salaires de ces ressources conformément à la grille salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-04-080

11.2 Allocation d'un budget dans le cadre de la Fête nationale et d'un évènement automnal 2024

ATTENDU la programmation de loisirs pour les activités de 2024;

ATTENDU QUE des évènements sont prévus pour la Fête nationale le 23 juin 2024 et qu'un évènement d'automne est prévu pour le 21 septembre 2024;

ATTENDU le besoin de flexibilité pour assurer les réservations et les achats préalables et relatifs à ces évènements;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires ont été prévus pour ces évènements.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis Pagé

D'allouer un montant de 5 500 \$ de la Programmation des loisirs 2024 à la Fête nationale et 4 000 \$ pour l'évènement automnal;

ET D'autoriser la responsable des évènements, de la culture du loisir et de la vie communautaire, le directeur des services municipaux ou la directrice générale à faire les dépenses requises à la tenue de ces évènements selon leur délégation de pouvoir respectif prévu au règlement 592.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

13. VARIA

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée par les citoyens dans la salle.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Steeves Mathieu propose de lever la séance à 19h18.

Luc Cayer
Maire

Jonathan Lemaire
Greffier-trésorier

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire